

A cinq mois des élections des 6-9 juin, plantons le décor des européennes 2024 !

Les élections européennes des 6-9 juin 2024 – le dimanche 9 juin en France – commencent à pointer (péniblement...) le bout de leur nez dans le tumulte politico-médiatique. « *Qui sera tête de liste ?* », se demande-t-on souvent pour aborder le débat.

Mais est-ce vraiment la bonne question ? Et quelles questions convient-il de se poser ?

En France, où les listes seront... nationales – ce qui est (presque...) paradoxal pour des élections qui se veulent européennes –, on semble se diriger vers un vote pour ou contre la politique d'Emmanuel Macron dans le meilleur des cas, pour ou contre Emmanuel Macron dans le pire des cas, c'est-à-dire en réduisant la question à un simple problème de personne.

Or, quelles que soient les opinions de chacun, cette question n'a que peu de sens. Pour ne pas dire aucun sens !

La seule question que l'on doit raisonnablement se poser, me semble être : dans quel groupe politique européen vais-je envoyer quelques-uns des 81 eurodéputés français sur les 720 que comptera demain le Parlement européen ? Et pour faire quoi avec qui ?

La seule question devrait être : ma voix va-t-elle renforcer le groupe des conservateurs ou chrétiens-démocrates (176 membres de 27 pays aujourd'hui), le groupe des sociaux-démocrates (143 membres), le groupe des libéraux (101 membres), le groupe des écologistes (72 membres) du côté des partisans de la construction européenne – soit 492 membres ?

Le groupe de gauche radicale vient loin derrière avec 37 membres.

Quant aux deux groupes d'extrême-droite (66 et 61 membres, soit 127 membres), on peut leur adjoindre idéologiquement le groupe des non-inscrits (49 membres), ce qui porte le total des populistes à 176 membres – soit l'équivalent du premier groupe numériquement parlant, celui des conservateurs !

La France compte aujourd'hui huit eurodéputés conservateurs, sept sociaux-démocrates, 23 libéraux, douze écologistes, six de la gauche radicale, 18 d'extrême-droite, et cinq non-inscrits, qu'on peut considérer comme d'extrême-droite, soit 23 au total.

Mais c'est en termes européens qu'il convient de raisonner dans la perspective du 9 juin : que veulent, que proposent les chrétiens-démocrates – ou les sociaux-démocrates, ou les libéraux, ou les écologistes en fonction de sa sensibilité... – à l'échelle de l'Union ?

Il convient en l'espèce de changer de logiciel. Et doublement. En passant d'abord d'une logique nationale à une logique communautaire, en abandonnant ensuite une culture de la majorité, qui imposerait sa politique aux minorités, pour une culture du compromis – qui n'est en aucun cas une compromission – où l'on se met autour d'une table afin d'arriver à un accord en fonction des forces en présence.

Professeure de science politique à l'Université libre de Bruxelles, Justine Lacroix résume assez bien la question au plan théorique : « *Si le seul fondement de la communauté réside dans l'institution d'un lien politique, la question décisive devient celle de l'agir*

(« que faisons-nous ensemble ? ») et non plus, comme dans le cadre de la revendication nationale, celle de l'être (« qui sommes-nous ? ») ».

Et elle ajoute : « Le signe le plus net de l'eupéanité ne résiderait pas dans un héritage culturel particulier, ni même dans l'adhésion aux principes universels de la démocratie et de l'État de droit – dont l'Union européenne n'a pas le monopole –, mais davantage dans la capacité des pays européens à se distancier d'eux-mêmes en intégrant le point de vue des autres. »

Cela nécessite un effort, que le mode de scrutin choisi par la France ne favorise guère. En attendant des listes transnationales, le site du Parlement européen <https://elections.europa.eu/fr/> fournit de précieuses informations techniques qui vous aideront à prendre tous les paramètres nécessaires en compte.

Philippe GONNET
Journaliste
Vice-président de l'UpeG www.upeg.eu